



Perforation utérine suite pose stérilet (diu)

Par **ptitlion**, le **29/04/2011** à **23:47**

Bonjour, n'ayant maintenant 7 jours ma femme, qui a accouché de notre 2ème enfant le 02/02/2011, c'est-à-dire qu'il a été posé un stérilet par son gynécologue, les informations concernant les risques, éventuelles complications ont été très sommaires. Lors de la pose, la douleur a été horrible, au point d'en hurler ; le gynécologue a dû forcer pour mettre le dispositif en place, et a dit que l'utérus était "petit" d'où la douleur... Cependant, la douleur reste très forte à ma sortie de la consultation, il se contente de me dire de prendre un anti-inflammatoire si la douleur persiste, mais ne me fait pas d'ordonnance... Ceci étant, la douleur reste intense 2 jours puis devient intermittente mais aiguë. Je l'appelle hier, il me reçoit quelques heures plus tard, me fait passer échographie puis radiographie : le stérilet est dans la paroi abdominale..... INCROYABLE et a donc percé l'utérus. Il me propose de m'opérer, mais pas avant le 11 mai faute de disponibilité sur son planning. Il ne me donne pas plus d'infos sur les risques, conséquences, etc.... Enfin, finalement je vais me faire opérer ailleurs et par quelqu'un d'autre. Mais il me semble que ce gynécologue n'a pas rempli tout son rôle, de conseil par exemple entre autres et que je pourrais être en droit de lui demander une éventuelle indemnisation pour le préjudice (opération, douleur intense pendant plusieurs jours, mon mari doit prendre des congés pour s'occuper des enfants...) n'en pensez-vous ???

Très cordialement